

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ENS

Version:3

Date de révision: 9/02/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

| | |
|---|---|
| Identificateur de produit: | ENS |
| Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: | Pour plus de renseignements, consulter la fiche technique. |
| N° code du produit: | 393_ _ _ |
| Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: | SELD 1 Rue Marius Berliet F-69720 SAINT BONNET DE MURE France Tél: +33(0)4 37 25 16 16 Télécopie: +33(0)4 78 21 80 70 Courriel: contact@mecatech-performances.com |
| Numéro d'appel d'urgence: | FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00 Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04 Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14 Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|--|
| Classification de la substance ou du mélange: | Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses |
| N° CE: | Non applicable. |
| Éléments d'étiquetage: | |
| - Symbole(s): | Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications. |
| - Phrase(s) R: | Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications. |
| - Phrase(s) S: | Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications. |
| Autres dangers: | Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|---|--|
| Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé: | Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications. |
|---|--|

4. PREMIERS SECOURS

| | |
|--|---|
| Description des premiers secours: | Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés: | Aucun. |
| - Inhalation: | Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. |
| - Contact avec la peau: | Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon. |
| - Contact avec les yeux: | Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. |
| - Ingestion: | Ne pas faire vomir. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ENS

Version:3

Date de révision: 9/02/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction: | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre. |
| Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |
| Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. |
| Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. |
| Précautions pour la protection de l'environnement: | Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Éviter l'utilisation de solvants. |
| Référence à d'autres sections: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Manipulation: | |
| - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail. |
| - Mesure(s) d'ordre technique: | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. |
| Stockage: | |
| - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: | Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. |
| - Condition(s) de stockage: | Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. |
| - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins. |
| - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Aucune sous utilisation normale. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|--------------------------------|--|
| Paramètres de contrôle: | |
| - Limite(s) d'exposition: | voir rubrique n° 2 - éventuellement |
| - Mesure(s) d'ordre technique: | Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ENS

Version:3

Date de révision: 9/02/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: Porter des gants appropriés
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: pâte
- Couleur: noir
- Odeur: caractéristique
- PH: Non applicable.
- Point d'éclair: Non applicable.
- Température d'auto-inflammabilité: > 250°C
- Température de décomposition: >= 100°C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 900 kg/m³ (20°C)

Autres informations:

- Hydrosolubilité: insoluble
- Liposolubilité: complètement soluble
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
- Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- Possibilité de réactions dangereuses: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.
- Matières incompatibles: Aucune.
- Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Toxicité aiguë:
 - Inhalation: Risque improbable dans les conditions normales d'emploi
 - Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.
DL50/cutanée/lapin = > 2000 mg/kg
 - Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ENS

Version:3

Date de révision: 9/02/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

| | |
|---|---|
| - Ingestion: | DL50/orale/rat = > 5000 mg/kg |
| Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: | Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|--|--|
| Toxicité: | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| Persistance et dégradabilité: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Toutefois la majorité des constituants du produit neuf sont intrinsèquement biodégradable à terme. |
| Potentiel de bioaccumulation: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| Mobilité dans le sol: | Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol |
| Autres effets néfastes: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| Information(s) générale(s): | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|-------------------------------------|--|
| Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| Emballages contaminés: | Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| Information(s) générale(s): | non réglementé |
| Numéro ONU: | Non applicable. |
| Dangers pour l'environnement: | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

| | |
|---|--|
| Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon le règlement de la CE. |
| Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|--------------------------------|--|
| Avis ou remarques importantes: | Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et |
|--------------------------------|--|

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ENS

Version:3

Date de révision: 9/02/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

| | |
|-----------------------------------|---|
| | <p>communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.</p> |
| Restrictions: | <p>Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.</p> |
| - Date de la première édition: | 13/05/2005 |
| - Date de la révision précédente: | 11/04/2007 |
| - Date de révision: | 9/02/2011 |
| - Version: | 3 |
| Réalisé par: | SELD |